

Séance ordinaire du 6 juillet 2012**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2012.
- 1.3 Rapport des comités.
- 1.4 Forum régional des élus se rapportant à la sécurité publique.
- 1.5 Golf – bénéfice du commandant de la SQ – Participation au souper.
- 1.6 Hommage par le gouvernement du Québec à madame Géraldine Hutton.
- 1.7 Modification de la liste des comités du conseil – juillet 2012.
- 1.8 Premier Omnium de l'archevêque.
- 1.9 Appuie à l'organisme VHR Outaouais Inc.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juin 2012.
- 2.2 Adoption de la liste des virements de crédits.
- 2.3 Dépôt des états financiers requis par l'article 176.4 du code municipal.

3. INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 3.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim.
- 3.2 Démission de monsieur Éric Legault à titre de pompier temporaire et de premier répondant.

4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 4.1 Autoriser monsieur Steeve Turpin employé permanent au service des Travaux publics à suivre un cours de formation classe 3, dans l'exercice de ses fonctions.

5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.
- 5.2 Autorisation à la firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés à prendre les procédures contre ledit propriétaire du lot 26-19- du Rang 2, Canton de Hartwell.

5.3 Autorisation à la firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés à prendre les procédures contre lesdits propriétaires des lots 2-77-1, 2-77-2 et 2-77-3.

5.4 Poursuite en dommages pour faute et responsabilité – Mandat de représentations à Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés.

6. **COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

6.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

7. **LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE**

7.1 Dépôt du rapport annuel 2011-2012 du réseau Biblio de l'Outaouais.

8. **CORRESPONDANCE**

8.1 Programme Réno-Village.

8.2 Demande d'appui pour constituer un organisme à but non lucratif de soutien en santé mentale dans la région de la Petite-Nation.

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **6 juillet 2012 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Paul Malouf	Gilles Robillard	Robert Johnson
Louise Houle Richard	Pierre Paquin	Lise Villeneuve

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Jacques Maillé, directeur général est aussi présent.

Environ 45 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1

176-07-2012

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée**1.2**

177-07-2012

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2012.

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2012 soit adopté par les membres du conseil.

Adoptée**1.3****Rapport des comités.****Urbanisme (CCU) – Madame Lise Villeneuve**

Il y aura une consultation publique sur le plan d'urbanisme et les règlementations les 11 et 12 août prochain. Le plan d'urbanisme est disponible sur le site internet et sur demande en copie papier à partir du 9 juillet 2012. La grille de spécifications et les règlements seront disponibles après le 18 juillet.

Vous pourrez faire analyser votre eau le 21 juillet 2012 entre 10 h et 13 h, au bureau municipal et les bouteilles pour les prélèvements sont également disponibles à la mairie.

Réfection des berges – Monsieur Robert Johnson

La livraison des sacs d'information pour les aménagements va bon train, la distribution aux lacs Viceroy et Barrière est maintenant complétée et il reste qu'une partie du lac Simon à faire.

Nous avons plusieurs demandes pour obtenir de l'aide des aménagistes du Bassin Versant.

Bravo à tous ceux et celles qui travaillent au projet.

Si vous avez des questions concernant les aménagements, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité.

1.4

178-07-2012

Forum régional des élus se rapportant à la sécurité publique.

CONSIDÉRANT QU'un Forum régional des élus de l'Outaouais a lieu au Château Montebello du 3 au 4 octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le maire, Gaston A. Tremblay est membre du comité de la sécurité publique de la MRC Papineau.

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu majoritairement;

QUE les frais encourus pour le déplacement et l'hébergement d'une nuit soient payables sur présentation des pièces justificatives pour monsieur le maire Gaston A. Tremblay, selon la Politique d'Allocation de dépense en vigueur;

QUE les deniers requis au paiement de ces dépenses soient puisés à même les disponibilités du poste 02-11000310.

Contre, madame Louise Houle Richard

Adoptée

c.c. Trésorerie

1.5

179-07-2012

Golf – bénéfice du commandant de la SQ – Participation au souper.

CONSIDÉRANT la tenue d'un tournoi de golf par la Sûreté du Québec le 25 mai 2012;

CONSIDÉRANT la tenue d'un souper à la fin du tournoi de golf;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon entérinent l'achat de deux (2) billets pour le souper au coût de vingt-cinq dollars (25,00 \$) chacun;

QUE les deniers requis au paiement de ces sommes soient puisés à même les disponibilités du poste « relation publique » 02-11000493.

Adoptée

c.c. Trésorerie

1.6**Hommage par le gouvernement du Québec à madame Géraldine Hutton.**

Le maire, monsieur Gaston A. Tremblay informe les membres du conseil et les membres présents que Madame Géraldine Hutton a été honorée par le gouvernement du Québec alors qu'elle a reçu l'un des neuf prix du mérite municipal. Monsieur le maire félicite en son nom et aux noms des membres du conseil madame Géraldine Hutton. Une gerbe de fleurs lui est remise pour cette occasion.

1.7

180-07-2012

Modification de la liste des comités du conseil – juillet 2012.

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Paul Malouf a remis sa démission aux membres du conseil à titre de membre au comité de communications;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon abrogent la résolution numéro 10-01-2012 et approuvent la liste des comités ainsi que les membres siégeant à ces comités selon la liste établie ci-dessous.

**COMITÉS DU CONSEIL
Juillet 2012**

Communications	Membres : Robert Johnson (# 3) Pierre Paquin (# 6)
-----------------------	---

- Site web
- Bulletin de communications

Urbanisme (CCU)	Membres : Paul Malouf (# 1) Lise Villeneuve (# 5)
------------------------	--

- Urbanisme et CCU

Environnement (CCE) et Réfection des berges	Membres : Robert Johnson (#3) Lise Villeneuve (# 5) Paul Malouf (# 1)
--	---

- Environnement
- Lacs et rivière
- PDI Rivière Petite-Nation
- Bassin Versant
- Île Canard Blanc Bassin Versant

Travaux publics – infrastructures	Membres : Gilles Robillard (# 2) Robert Johnson (# 3)
--	--

- Voirie
 - Matières résiduelles
 - Tricentris
-

Loisirs, culture et tourisme Membres : Gilles Robillard (# 2)
Louise H Richard (# 4)

- Loisirs
- Gestion de la plage
- Culture

Sécurité publique Membres : Gilles Robillard (# 2)
Robert Johnson (# 3)

- Incendie
- Sécurité
- Mesure d'urgence
- Entente avec la municipalité de Chénéville

Santé Membres : Lise Villeneuve (# 5)
Louise H Richard (# 4)

Gaston A. Tremblay (maire) est membre d'office à tous les comités.

Monsieur Robert Johnson remercie monsieur Paul Malouf pour tout le travail qu'il a accompli lors des modifications qui ont été apportées au site web de la municipalité.

Adoptée

c.c. Trésorerie

1.8

181-07-2012

Premier Omnium de l'Archevêque.

CONSIDÉRANT QUE l'Archevêque Paul-André Durocher convie les membres du conseil au 1^{er} omnium de l'Archevêque de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les profits générés par cette activité seront réinvestis dans notre communauté afin de soutenir les œuvres de charité diocésaines;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent une commandite d'un trou au montant de deux-cents dollars (200,00 \$);

QUE les deniers requis au paiement de cette somme soient puisés à même les disponibilités du poste 02-19000970.

Adoptée

c.c. Trésorerie

1.9

182-07-2012

Appui à l'organisme VHR Outaouais Inc.

CONSIDÉRANT QUE l'organisme VHR Outaouais Inc. est une industrie ayant des retombées économiques annuelles importantes pour la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Papineau a annoncé à l'organisme VHR Outaouais Inc. qu'elle ne l'assistera pas pour son démarrage;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de la demande de financement est conditionnelle à la participation financière à partir du Pacte rural de l'ensemble

des MRC soit les MRC Vallée-de-la-Gatineau, Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais et Papineau;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon demandent à la MRC Papineau ainsi qu'au MTQ de revoir leur position voulant qu'ils assistent l'organisme VHR Outaouais Inc. au démarrage de cet organisme;

Adoptée

c.c. MRC Vallée-de-la-Gatineau
MRC Pontiac
MRC des Collines-de-l'Outaouais
MTQ

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

183-07-2012

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juin 2012.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de juin 2012;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de juin totalisant la somme de **513 100,95 \$** portant les numéros de chèques **7159 à 7378** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **9 834,05 \$** soit adoptée. Pour un montant total de **522 935,00 \$**

Adoptée

c.c. Trésorerie

2.2

184-07-2012

Adoption de la liste des virements de crédits.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les virements de crédits d'avril à juin;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE la liste des virements de crédits déposés auprès des membres du conseil pour le trimestre doit adoptée;

Adoptée

c.c. Trésorerie

2.3

Dépôt des états financiers requis par l'article 176.4 du code municipal.

Le directeur général a déposé auprès des membres du conseil les états financiers 2011-2012 requis par le code municipal.

3.
INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

3.1
Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim.

Le rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim est déposé en copie aux membres du conseil. Monsieur le conseiller, Robert Johnson en fait la lecture.

185-07-2012
3.2
Démission de monsieur Éric Legault à titre de pompier temporaire et de premier répondant.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a reçu une lettre datée du 18 mai 2012 de monsieur Éric Legault informant le directeur du service des incendies par intérim qu'il démissionnait de son poste à titre de pompier temporaire;

CONSIDÉRANT QUE les raisons invoquées indiquent qu'il ne peut assurer une présence adéquate à titre de pompier temporaire et de premier répondant dû à son nouvel emploi;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent la démission de monsieur Éric Legault à titre de pompier temporaire et de premier répondant;

QUE les membres du conseil remercient monsieur Éric Legault des années de services qu'il a occupé au sein du service des incendies de la municipalité de Lac-Simon.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies par intérim.

Monsieur Éric Legault

4.
TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

186-07-2012
4.1
Autoriser monsieur Steeve Turpin employé permanent au service des Travaux publics à suivre un cours de formation classe 3, dans l'exercice de ses fonctions.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Steeve Turpin est un employé permanent depuis le 1^{er} janvier 2012;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge important que monsieur Steeve Turpin suive un cours de formation afin de conduire les camions dans l'exercice de ses fonctions;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent monsieur Steeve Turpin à suivre un cours de formation;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le directeur général, monsieur Jacques Maillé à payer le cours de formation au montant de deux mille cent dollars (2 100,00 \$);

QUE monsieur Steeve Turpin s'engage advenant le cas où il quitterait la municipalité au cours des trois prochaines années à rembourser 66 % après un an et 33 % après deux ans le montant du cours que la municipalité aura payé.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Monsieur Steeve Turpin

Monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics

5.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

5.1

Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

Le rapport mensuel du directeur a été déposé aux membres du conseil. Madame la conseillère Lise Villeneuve en fait la lecture.

5.2

187-07-2012

Autorisation à la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés à prendre les procédures contre ledit propriétaire du lot 26-19 du Rang 2, Canton de Hartwell.

CONSIDÉRANT QU'UN avis d'infraction sur le lot 26-19, Rang 2, matricule 1587-92-1666 a été signifié par le directeur de l'urbanisme en bâtiment et environnement le 18 mai 2012;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a construit dans la bande riveraine en contradiction avec le règlement U1 de l'article 3.1 et le règlement de zonage U2, article 4.3;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés à prendre les procédures contre ledit propriétaire du lot 26-19 du Rang 2, Canton de Hartwell afin de faire démolir la construction dans la bande riveraine.

Adoptée

c.c. La firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés

Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

5.3

188-07-2012

Autorisation à la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés à prendre les procédures contre lesdits propriétaires des lots 2-77-1, 2-77-2 et 2-77-3.

CONSIDÉRANT QU'UNE lettre d'annulation pour opération cadastrale a été signifiée aux propriétaires des lots 2-77-1, 2-77-2 et 2-77-3 par le directeur de l'urbanisme en bâtiment et environnement le 7 février 2012;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires n'ont pas donné suite à la demande du directeur de l'urbanisme en bâtiment et environnement;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés à déposer une requête en annulation cadastrale contre lesdits propriétaires.

Adoptée

c.c. La firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

5.4

189-07-2012

Poursuite en dommages pour faute et responsabilité – Mandat de représentations à Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés.

CONSIDÉRANT la poursuite en dommages pour faute et responsabilité contre la Municipalité de Lac-Simon, qui lui a été signifiée au cours du mois de juin 2012 (dossier de la Cour no 550-17-006623-126);

CONSIDÉRANT QUE les assureurs qui représentent la Municipalité ont demandé que les procureurs de celle-ci déposent une comparution afin de sauvegarder ses droits, jusqu'à ce que ceux-ci prennent la relève, le cas échéant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, en conséquence, doit requérir les services d'un cabinet d'avocats à cette fin;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon donne mandat au cabinet d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés afin de représenter la Municipalité de Lac-Simon devant la Cour dans le dossier de la Cour supérieure numéro 550-17-006623-126, jusqu'à ce qu'avis à l'effet contraire soit donné.

Adoptée

c.c. Trésorerie
La firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

6.

COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

6.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

7.

LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

7.1**Dépôt du rapport annuel 2011-2012 du réseau Biblio de l'Outaouais.**

Le directeur général dépose aux membres du conseil le rapport annuel 2011-2012 du réseau Biblio de l'Outaouais.

8.**CORRESPONDANCE****8.1****Programme Réno-Village.**

Monsieur le maire Gaston A. Tremblay informe les membres présents que la Société d'habitation Québec renouvelle les Programmes Réno-Village pour les familles à très faible revenu dont la valeur uniformisée de leur bâtiment est de quatre-vingt-dix-mille dollars (90 000,00 \$) et moins.

8.2**Demande d'appui pour constituer un organisme à but non lucratif de soutien en santé mentale dans la région de la Petite-Nation.**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

9.**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Un citoyen demande d'aménager la plage publique afin que plus de bateaux puissent amarrer au bord de la plage. L'aménagement se fera en août prochain. Un autre demande de réinstaller les bouées qui ont été déplacées au lac Barrière. Un dernier dépose une requête afin qu'un bassin de rétention soit installé entre le 2090 et le 2104 chemin du Tour-du-Lac.

10.**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE****190-07-2012****Levée de l'assemblée.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE la séance soit levée à 21 h 00.

Adoptée